



# MEDECIN/PHARMACIEN

## VEILLE ET SECURITE SANITAIRE

(H/F)

### CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La Guyane, 2<sup>ème</sup> plus vaste région de France, est un territoire possédant de très forts leviers de développement. Les problématiques et enjeux liés à la pyramide des âges en évolution constante, à la densité hétérogène en font un territoire où les politiques de santé prennent tout leur sens.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane est un établissement public administratif de l'Etat créé le 1er avril 2010, doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière. L'ARS définit et implante les politiques de santé en région, régule l'offre sanitaire médico-sociale, garantit la veille et la sécurité sanitaire et contribue avec l'Assurance Maladie à la gestion du risque assurantiel. L'établissement est composé de 80 collaborateurs répartis en 5 directions : Direction de la santé publique (DSP), Direction de l'offre de soins (DOS), Direction de l'autonomie (DA), Direction de la comptabilité et des affaires financières et le Secrétariat général.

La direction de la santé publique (DSP) de l'ARS Guyane est composée de trois services comptant environ 30 agents : le service prévention et promotion de la santé, le service de veille et sécurité sanitaire et le service santé environnement. Elle intervient donc à plusieurs niveaux dans la promotion de la santé au bénéfice des habitants de la région. Nombreux sont les dossiers transversaux (animation territoriale, PRAPS) et thématiques à être pilotés par la DSP impliquant une forte interaction avec les autres directions métier de l'ARS.

La Guyane offre aux professionnels de la santé publique un réseau de partenaires dynamique, et des interactions riches avec les professionnels de santé mais aussi le monde associatif et scientifique.

Les défis à relever sont nombreux et inhabituels dans le paysage administratif français: une population à la composition ethnique et culturelle très hétérogène; l'isolement et l'éloignement d'une partie des habitants, ainsi que les fortes inégalités socio-économiques, qui représentent autant d'obstacles à l'accès aux soins et à la prévention; une épidémiologie en pleine transition, caractérisée à la fois par un poids croissant pour les pathologies non transmissibles (cardiovasculaire, diabète, obésité, cancers, etc) , mais tout aussi bien par des phénomènes épidémiques liés aux maladies tropicales et affections liées à la précarité.

Dans ce contexte riche et dynamique les professionnels de la santé publique rejoignant notre équipe seront amenés à contribuer avec leurs compétences techniques, relationnelles et en gestion de projet/programme, au pilotage et à l'animation des politiques de santé publique au bénéfice de la santé de la population du territoire.

## MISSIONS CLES , ACTIVITES PRINCIPALES

Sous l'encadrement de la Directrice de la santé publique et de la responsable du service VSS, le médecin/pharmacien de veille sanitaire - isolement et précarité

1. Sera chargé(e) du pilotage des programmes de prévention et veille du risque nosocomial et iatrogénique (40%)
  - a. Pilotage du programme de prévention des infections associées aux soins et antibio-résistance, en lien avec le CPIAS
  - b. Suivi des vigilances réglementées, animation des structures d'appui et installation du RREVA
2. Sera chargé(e) des suivants programmes et dispositifs de santé publique (30%)
  - a. Sera le référent médical de la stratégie métaux lourds (STRAMELO), en lien avec le service santé environnement
  - b. Pilotera le programme de lutte contre la tuberculose et la lèpre, en collaboration avec l'infirmier référent
  - c. Sera le référent médical du programme d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), en lien avec le service prévention et promotion de la santé
3. Participera à la veille sanitaire et à la gestion des signaux, des alertes et des crises sanitaires (30%)
  - a. Encadrement médical du traitement des signaux de veille sanitaire en lien avec les infirmiers et l'ingénieur (validation, stratégie d'enquête et de gestion, élaboration d'éléments de communication)
  - b. Sera le référent sur la surveillance biologique (suivi, dépistage) en lien avec l'offre ambulatoire
  - c. Participation à la coordination interne (plateforme de veille et gestion sanitaire, service de prévention, directions de l'offre de soins et de l'autonomie) et externe (cellule régionale de Santé publique France, établissements et autres partenaires institutionnels et associatifs) dans la réponse aux signaux et aux alertes
  - d. Participation à la conception et l'actualisation d'outils de gestion
  - e. Participer à la gestion de crise, au besoin en tant que pilote de CRAPS

Il est attendu que le médecin/pharmacien de veille sanitaire participe aux astreintes médicales, ainsi qu'aux enquêtes et inspections à la demande de la direction générale de l'agence (formation à prévoir si nécessaire).

Les missions et la répartition du temps de travail indiquée sont susceptible d'évoluer en fonction des besoins du service « veille et sécurité sanitaire ».

## SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Avoir un intérêt pour la santé publique et le sens du service public,

Être en capacité de comprendre l'environnement institutionnel et administratif et les processus et circuits de la prise de décision, ainsi que les enjeux du secteur

Avoir le sens des relations humaines, de l'écoute et du dialogue, capacité d'adaptation, capacité de travailler en équipe,

Être autonome et avoir une capacité d'adaptation et d'initiative

Être disponible, rigoureux(se) dans la réalisation des missions, réactif(ve), avoir une aptitude au discernement et au calme en situation de crise.

Maitriser l'animation de réunion, avoir une bonne capacité d'expression écrite et orale, être doté(e) d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse

Savoir recueillir et traiter l'information, définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement

Être en capacité d'interagir avec une grande variété d'acteurs :

**Au sein de l'ARS :**

- Les agents de la Direction santé publique,
- Les agents des autres directions en tant que de besoin

**En dehors de l'ARS :**

- Les autres services de l'État,
- Les services techniques des collectivités territoriales
- Les établissements de santé et médico-sociaux, ainsi que les professionnels de santé de la région
- Les patients investigués et leurs familles

Continuité du service :

Les absences de l'agent du bureau (congés ou missions) doivent être compatibles avec la continuité des activités du service « veille et sécurité sanitaire ».

Excès temporaire d'activité :

En cas d'excès temporaire d'activité du service, l'agent pourra être mobilisé pour apporter une réponse temporaire et adaptée.

## PROFIL RECHERCHE

Professionnel de santé (médecin, pharmacien) titulaire de la fonction publique, contractuel ayant idéalement une expérience professionnelle ou une formation diplômante dans la veille et sécurité sanitaire ou en santé publique.

Permis B est un plus.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Solène WIEDNER-PAPIN, directrice santé publique [solene.wiedner-papin@ars.sante.fr](mailto:solene.wiedner-papin@ars.sante.fr)

Johannel SMOCK, responsable des ressources humaines [johannel.smock@ars.sante.fr](mailto:johannel.smock@ars.sante.fr)

## POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique pour le **25 août 2021** au plus tard à : [ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr)

## REFERENCES

Référence : FP2AFS06

Famille professionnelle : AFFAIRES SOCIALES

Emploi-type : PROFESSIONNELLE-EXPERTE MEDICALE OU PHAMACEUTIQUE

Catégorie d'emploi : A